

# COMMUNE DE VILLERS-BRULIN

☎ 09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Treize Septembre à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Louis LAMBERT, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Dix Septembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents** : Mmes et Mrs LAMBERT, WACHEUX, Jean-Yves MOUTON, BOURGOUIN, PLAYEZ & CARPENTIER

**Étaient absents** : Mr BOURDREZ qui a donné pouvoir à Mr BOURGOUIN  
Mr DESSE & Mme CATALAN

**Secrétaire de séance** : Mr CARPENTIER

### **ORDRE DU JOUR** :

1. ORGANISATION DE L'INAUGURATION DU CITY-STADE
2. QUESTIONS DIVERSES

#### **1. ORGANISATION DE L'INAUGURATION DU CITY-STADE :**

Monsieur le Maire soumet tout d'abord l'invitation qu'il a préparée à ses Conseillers, laquelle sera envoyée aux différents organismes financeurs du projet, à tous les Maires de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois et distribuée à tous les habitants du village.

Il sera, par ailleurs, demandé à Mr BOURDREZ de s'occuper du buffet qui suivra cette manifestation.

#### **2. QUESTIONS DIVERSES :**

##### 2.1 Signalisation du village :

Suite à l'implantation de panneaux de limitation à 30 km/h dans le village, il est demandé à ce que des panneaux de fin de zone à 30 km/h soient également implantés ainsi qu'un marquage au sol.

##### 2.2 Adhésion de la Commune d'HOUVIN-HOUVIGNEUL au Syndicat des Eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération accompagnée de l'étude d'impact prise par le Syndicat des Eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe dans sa réunion du 13 Juin 2024 acceptant l'adhésion de la Commune d'HOUVIN-HOUVIGNEUL au 1<sup>er</sup> Janvier 2025.

Le Maire donne lecture de la délibération et de l'étude d'impact concernant les incidences de cette adhésion et informe l'Assemblée Municipale que chaque Commune membre doit délibérer pour donner son avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable (par 7 voix pour et aucune voix contre) à l'adhésion de la Commune d'HOUVIN-HOUVIGNEUL au Syndicat des Eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe au 1<sup>er</sup> Janvier 2025.

### 2.3 Acceptation de recettes d'AXA Assurances :

Suite au bris de glace constaté sur la porte d'entrée de la salle des fêtes et à la déclaration de sinistre effectuée auprès de la compagnie d'assurance de la Commune, Monsieur le Maire informe ses Conseillers qu'il a reçu un chèque de 644,82 € d'AXA Assurances représentant 75 % du devis de réparation.  
Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette recette.

### 2.4 Mobilier scolaire :

Monsieur le Maire informe ses Conseillers que le mobilier scolaire des 3 écoles du R.P.I a été changé pour la rentrée de Septembre.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits.  
L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance levée.  
Suivent les signatures des Membres présents,